

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2026-19
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 12 mars 2026

Le 12 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(14) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, Mme BOUDOIRE, M. BOURREAU, Mme DUBIN, Mme FERCHAUD, M. LOGEAS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU, Mme SOULARD

ABSENTS
EXCUSES
(3) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, M. LARDIERE

POUVOIRS /

Date de la
convocation 5 mars 2026

Secrétaire de
séance Mme VINCENDEAU

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802) –
AFFECTATION DES RESULTATS**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat cumulé excédentaire au 31/12/2025 à hauteur de 64 962,91 € ;
Le résultat à reporter au 001 sur le budget 2026 s'élève à 64 962,91 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Vu l'excédent de l'exercice 2025 constaté à hauteur de 152 392,50 € ;
Vu le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2024 à hauteur de + 51 612,43 € ;
Considérant qu'il convient d'affecter le résultat de 204 004,93 € ;

Il est proposé au Conseil d'Administration du CIAS du Bocage Bressuirais de reprendre ce résultat de + 204 004,93 € au budget prévisionnel 2026 au 002.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'APPROUVER l'affectation du résultat d'investissement au compte 001 du budget 2026 pour un montant de 64 962,91 €.
- D'APPROUVER l'affectation du résultat de fonctionnement au compte 002 du budget prévisionnel 2026 pour un montant de 204 004,93 €.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 13/03/26

Publié et Notifié

le 13/03/26

